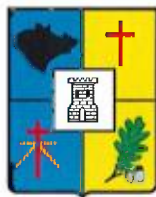


LES ADRETS DE L'ESTEREL
VAR



MAIRIE DES
ADRETS-DE-L'ESTEREL

Monsieur le Maire de la Commune
83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL

à

Monsieur le Président du Conseil départemental
du Var
Marc Giraud
390 avenue des Lices
BP 1303
83076 Toulon Cedex

SERVICE
Adjoint délégué : /
Dossier suivi par JPK

Les Adrets de l'Estérel, le 17/11/2020,

Monsieur le Président,

Par courrier du 30 décembre 2019, vous avez fait savoir à mon prédécesseur, Monsieur Nello Broglio, la procédure qui a été engagée à l'encontre du propriétaire dont les terres ont provoqué un glissement de terrain sur la RD 837.

A ma connaissance, une audience a récemment eu lieu au Tribunal de Grande Instance de Draguignan afin que le département soit autorisé à procéder au rétablissement de l'intégralité de la chaussée par des travaux de confortement nécessaires à assurer la sécurité des usagers de cette route départementale.

Les Adréchois sont pénalisés depuis presque 10 ans par l'installation d'un feu tricolore nécessité par la mise en place d'une circulation alternée, à un endroit particulièrement délicat, à savoir un virage sur lequel débouche une voie d'accès à des propriétés.

De nombreux administrés se manifestent fréquemment pour nous sensibiliser au danger que représente cette situation, plusieurs accidents, heureusement sans gravité, s'étant produits en raison du manque de visibilité.

En ma qualité de nouveau Maire des Adrets de l'Estérel, ce dossier est pour moi le plus important à régulariser et je vous saurais gré de mettre tout en œuvre afin que cette situation puisse se terminer de toute urgence.

Je vous remercie de l'attention particulière que vous voudrez bien donner à ma démarche et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Jean-Pierre Klinholff.

